

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Sports integrity (4DR2202)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en développement international des affaires	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Madalina Diaconu, Professeure titulaire

Contenu

Ce cours aborde de manière détaillée les défis posés par les menaces à l'intégrité du sport (notamment la manipulation des compétitions, les infractions de corruption, et les atteintes à l'intégrité physique et mentale des athlètes) – à l'exclusion du dopage qui fait l'objet d'un cours séparé.

Il analyse également les solutions apportées par les organisations sportives, à la lumière notamment de la jurisprudence du TAS et de celle du Tribunal fédéral.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min (cas pratique et/ou question théorique), précédé d'un temps de préparation. Matériel autorisé : fascicules/matériel donnés en classe; pas d'ordinateur ni de téléphone portable.

Documentation

Pour chaque cours, les étudiant-e-s disposent d'un fascicule mis en ligne sur Moodle contenant (i) des textes de lois, règlements ou statuts d'organisations sportives applicables, et/ou (ii) des lectures, notamment des arrêts du Tribunal fédéral ou du Tribunal Arbitral du Sport et des articles de doctrine.

Forme de l'enseignement

Cours interactifs avec participation des étudiant-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les solutions apportées à ces problèmes par les législateurs (notamment suisse) et par les organisations sportives
- Discuter les principaux défis à l'intégrité du sport en Suisse et au niveau international, et décrire ces phénomènes de point de vue juridique
- Formuler une opinion informée en la matière et pouvoir contribuer, à l'avenir, à formuler des recommandations concrètes pour mieux tacler ce phénomène.

Compétences transférables

- Appliquer les connaissances acquises pendant le cours dans le cadre d'activités pratiques, notamment au service des législateurs et/ou des organisations sportives
- Créer et exploiter des synergies entre les différents domaines concernés (droit, criminologie, sociologie, technologie de l'information, etc.) et développer des compétences transversales